

Enseigner l'Europe et l'Union européenne au lycée général et technologique (état des lieux dressé par Romain Bonnot, professeur d'histoire-géographie au lycée d'Aubusson)

L'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne occupe une place essentielle dans les contenus des programmes du lycée général et technologique. Le site d'accompagnement Eduscol propose une page très complète sur ce sujet. Celle-ci a été particulièrement enrichie dans le contexte de la présidence française du Conseil de l'Union européenne faisant ainsi de l'année scolaire 2021-2022, une « année européenne ».

Cette question est également abordée par le site Géoconfluences dans le cadre d'une introduction à un dossier intitulé « *Territoires européens : régions, États, Unions* ». L'inspectrice générale Catherine Biaggi et le professeur Thierry Chopin proposent dans celui-ci une synthèse tout à fait complète intitulée « [Comment parler de l'Europe à la jeunesse ?](#) ». En effet, Thierry Chopin, professeur de science politique à ESPOL (Université Catholique de Lille) et conseiller spécial à l'Institut Jacques Delors, a présidé le Comité de propositions et de réflexion pour la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Il avait, à ce titre remis un rapport au secrétaire d'État chargé des Affaires européennes Clément Beaune.

Comme le rappellent Catherine Biaggi et Thierry Chopin, « *avec la France, l'« Europe » occupe une place importante dans le parcours de l'élève, puisqu'elle est étudiée dans les enseignements d'histoire-géographie du collège et des programmes du lycée (programmes de seconde, du tronc commun du cycle terminal des séries générale, technologique et professionnelle) mais également dans les programmes de spécialité histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques (HGGSP) ou encore d'enseignement moral et civique (EMC)* ». Tous les programmes, dans leur préambule, rappellent la nécessité d'amener les élèves à se situer à une triple échelle, nationale, européenne et mondiale. Pour résumer, ils insistent sur le fait que « *L'Europe constitue un objet d'étude complexe qui est abordé au cours de la scolarité à la fois comme civilisation, comme espace géographique et territoire mais aussi comme projet d'union politique entre États-nations, rassemblant des Européens qui se sont engagés dans un projet commun et dont les effets transforment également le territoire national.* »

La place de l'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne dans les programmes au cycle 3 et au collège :

- Au cycle 3 :

Dès le cycle 3, les programmes d'Histoire suivent une démarche chronologique. Ils identifient des moments de l'histoire de France qui sont replacés dans une perspective européenne. Ils abordent également des repères propres d'une histoire européenne, fondateurs d'un patrimoine commun. Mais c'est en géographie que les élèves entrent dans l'étude de l'Europe en tant que territoire à travers des thèmes liés à des verbes d'action comme « Habiter ». Les études de cas choisies par les enseignants donnent une large part aux exemples européens qui semblent plus parlants pour les élèves. Enfin, une première approche de la construction européenne est abordée dès le CM2 dans le thème 3 « *La France, des guerres mondiales à l'Union européenne* ». Les élèves découvrent « *que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne* » (BO n°31 du 31 juillet 2020).

- Au collège (cycle 4) :

La dimension européenne du programme d'histoire se poursuit au cycle 4. Le programme de géographie invite également à réfléchir à des politiques mises en œuvre dans le cadre communautaire (exemple : programme Erasmus en 4^e...). Mais c'est en classe de 3^e que les enseignements d'histoire et de géographie permettent des approches croisées sur la France et l'Europe ou l'UE. Le thème : « *L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)* » propose une analyse des événements selon une grille de lecture à l'échelle européenne. Le sous-thème « *Affirmation et mise en œuvre du projet européen* » du thème 2, prolonge ainsi les acquis du cycle 3 (première mention de l'Union européenne en classe de CM2). Cette étude permet d'aborder l'Union européenne en apportant une attention particulière aux étapes et enjeux de sa construction. Sa mise en œuvre se conçoit en articulation avec le thème 3 du programme de géographie « *La France et l'Union européenne : l'UE un nouveau territoire de référence et d'appartenance* » et « *la France et l'Europe dans le monde* ». Le premier sous-thème permet d'articuler étapes de la construction européenne et conséquences sur l'espace national et européen à travers l'étude d'exemples concrets (exemple : étude d'une région transfrontalière...). Le dernier sous-thème du programme de 3^e « *La France et l'Europe dans le monde* » permet d'aborder différents aspects de la puissance de la France et de l'UE à l'échelle mondiale et les avantages que chacune tire de cette collaboration à l'échelle continentale.

- En EMC :

L'enseignement de l'EMC complète cette approche par une dimension politique de l'enseignement de l'Europe. Organisés autour d'une approche par cycle, les programmes visent la connaissance des symboles de l'Union européenne, le drapeau et l'hymne, et abordent le sens de la construction européenne et la notion de citoyenneté européenne.



La place de l'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne dans les programmes du lycée général et technologique :

Catherine Biaggi et Thierry Chopin, dans leur synthèse intitulée « [Comment parler de l'Europe à la jeunesse ?](#) », expliquent de façon très détaillée comment les programmes d'histoire-géographie et d'EMC des trois voies du lycée (générale, technologique et professionnelle) permettent d'aborder l'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne. Ceux-ci s'inscrivent dans la continuité du collège mais avec des problématiques et contenus plus ambitieux. Nous reviendrons ici sur certains éléments de cette analyse.

- En 2^{nde} générale et technologique :

En classe de 2^{nde} générale et technologique, c'est le programme d'histoire intitulé « *Grandes étapes de la formation du monde moderne* » qui permet davantage d'aborder cette dimension européenne. Les questions abordées reprennent ainsi la notion de patrimoine commun entrevu au cours de la scolarité et l'approfondissent. Le chapitre 1 « *La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines* » du thème 1 : « *Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge* » en est l'illustration : « *Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe* ». Cette étude permet donc d'analyser les héritages politiques et culturels des grandes civilisations antiques. Le second thème sur les XV^e et XVI^e siècles montre ensuite comment l'ouverture atlantique et ses conséquences entraîne le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492. C'est le début d'une forme de mondialisation qui contribue à l'enrichissement d'une partie de l'Europe (Point de passage : « *L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe* ») affirmant ainsi sa puissance. Le chapitre 2 du thème 2 (« *Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe* ») permet, lui, d'aborder les héritages de la période moderne dans différents domaines, à partir d'exemples pris à l'échelle de l'Europe. Ils montrent bien ainsi la circulation nouvelle des hommes et des idées. Enfin l'étude de la construction des États modernes et de leurs formes de remises en cause, bien que destinée à éclairer le cas français, s'inscrit dans un cadre européen.

Le programme de géographie privilégie, quant à lui, la notion de transition dans une dimension mondiale. Mais les études de cas ou exemples abordés peuvent permettre de commencer à appréhender certains espaces européens.

- En 1^{ère} générale et technologique :

Le programme d'histoire de première générale « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) », en se centrant sur la notion d'état-nation, se penche sur l'affirmation des nationalismes dans l'Europe du XIX^e siècle. Le thème 4 conclusif « La Première Guerre mondiale : le "suicide de l'Europe" et la fin des empires européens » aborde d'ailleurs ce conflit dans une dimension européenne. Ce « suicide » aboutit à une réorganisation de l'Europe selon le principe des nationalités après la chute des empires. Le programme s'articule donc autour d'une alternance entre analyses à l'échelle nationale et questions davantage centrées sur l'Europe. On retrouve également cette perspective européenne dans le programme de 1^{ère} technologique, notamment dans le thème 1 « *L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)* » à travers les sujets d'étude proposés.

Le programme de géographie intitulé « *Des dynamiques d'un monde en recomposition* » privilégie encore une fois une échelle d'analyse mondiale. Mais il propose toutefois des entrées liées au territoire européen par l'intermédiaire des

études de cas. C'est le cas si l'on choisit, par exemple, d'étudier Londres comme ville-mondiale dans le thème n°1 sur la métropolisation ou les espaces ruraux de Toscane dans le thème n°3. Notons également que certaines études de cas permettent de montrer des formes de complémentarité entre états de l'Union européenne ainsi que la pertinence de l'échelle européenne dans la création d'un réseau de production. L'étude de cas « les industries aéronautiques et spatiales européennes », dans l'étude des espaces productifs, est d'ailleurs présente dans les séries générale et technologique.

- En classe de terminale générale et technologique :

C'est bien le programme d'histoire-géographie de terminale en série générale qui permet réellement l'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne. Le programme d'histoire est d'ailleurs à appréhender en lien étroit avec le programme de géographie comme nous le verrons par la suite.

Le programme d'histoire intitulé « *Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours* » aborde la période contemporaine, et donc plus précisément la construction européenne dans sa dimension politique sur l'ensemble de la période. Dans le thème 2 « *La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970)* », le chapitre 3 « *La France : une nouvelle place dans le monde* », à travers l'étude de la IV^e République, permet de revenir sur les débuts de la construction européenne, avec ses réussites et ses échecs, par le prisme français. L'analyse ensuite des débuts de la Ve République, en insistant sur la « *volonté d'indépendance nationale* » voulue par le général De Gaulle, peut amener à une analyse féconde des difficultés et blocages rencontrés en opposant visions souverainiste et fédéraliste. C'est ensuite lors de la mise en oeuvre du chapitre 1 du thème 3 « *La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux dans un monde bipolaire* » que l'on revient sur les élargissements successifs de la CEE en lien avec la démocratisation des pays de l'Europe méditerranéenne dans les années 1970-80. Enfin le chapitre 2 du thème 4 « *La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question* » approfondit l'étude de l'Union européenne en la remettant en contexte depuis les années 1990.

Le programme de géographie, centré sur les territoires dans la mondialisation, n'oublie pas le territoire européen et celui de l'Union européenne. Le thème 3 « *La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question* » est bien sûr le cœur de cet enseignement. Il est prolongé par un thème conclusif dans lequel l'étude de la France, fil directeur de tout l'enseignement de la géographie au lycée, est replacée dans une dimension européenne.

Le programme de série technologique, par les sujets d'étude choisis, se placent également dans une dimension européenne et permet une approche multiscale essentielle à l'analyse.

- L'enseignement de spécialité HGGSP en classe de première et de terminale permet d'approfondir l'étude de l'Union européenne :

Le programme de spécialité de 1^{ère} propose d'approfondir l'étude de l'Union européenne et ainsi d'aborder la question européenne dans plusieurs de ses thèmes. C'est le cas du thème n°1 « *Comprendre un régime politique : la démocratie* », qui, dans son objet conclusif « *L'Union européenne et la démocratie* », aborde la question de la démocratie dans cette Union ainsi que ses remises en cause. C'est également le cas de l'objet conclusif du thème n°3 « *Étudier les divisions politiques du monde : les frontières* » qui est consacré à l'étude des « *frontières internes et externes de l'Union européenne* ». Le programme de terminale, quant à lui, aborde différents thèmes qui se placent nécessairement dans une perspective européenne. C'est le cas du thème n°1 « *De nouveaux espaces de conquête* » avec l'étude des acteurs spatiaux européens ou du thème n°4 « *Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques* » à travers les exemples choisis.

- L'enseignement d'EMC propose également une dimension européenne :

Au lycée, les programmes d'EMC sont structurés par des notions à l'intérieur de grands axes. Certains axes permettent ainsi d'aborder des questionnements à l'échelle européenne. Cela peut être le cas, par exemple en classe de 2^{nde}, dans le cadre d'un travail sur les libertés. Il est alors possible d'étudier les institutions françaises mais aussi européennes qui garantissent ces libertés, comme la cour européenne des Droits de l'Homme. En classe de 1^{ère}, le travail de l'axe « *Fondements et fragilités du lien social* » peut également amener, dans le cadre de l'étude de « *L'expression de la défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions* », la défiance vis-à-vis des institutions européennes. Mais c'est bien en terminale, avec la thématique annuelle de la démocratie, que la complémentarité entre programmes d'histoire-géographie et programme d'EMC est la plus évidente. Le premier axe « *Fondements et expériences de la démocratie* » propose d'ailleurs le domaine d'étude suivant : « *La construction*

européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne ».

Tableau récapitulatif :

	Cours de « tronc commun »		Cours d'EMC	Cours de spécialité HGGSP
	Histoire	Géographie		
2 ^{nde}	<p>Enseignement de l'Europe à travers la notion de « patrimoine commun » et des différents héritages des périodes anciennes</p> <p>(Doc-clé : carte de l'Europe en 1789)</p>	<p>Enseignement de l'Europe à travers une approche multiscalaire, études de cas possibles en Europe</p>	<p>Enseignement de l'Europe à travers la question de la liberté</p>	
1 ^{ère}	<p>Enseignement de l'Europe à travers l'étude de l'affirmation des états-nations et l'affirmation des nationalismes</p> <p>(Doc-clé : carte de l'Europe aux lendemains de la 1^{ère} G.M)</p>	<p>Enseignement de l'Europe à travers une approche multiscalaire, études de cas possibles en Europe (« Londres, ville-mondiale », « les espaces ruraux en Toscane »)</p> <p>1^{ère} approche d'une coopération européenne (« espaces productifs »)</p>	<p>Enseignement de l'Europe à travers la question de la remise en question du lien social (la défiance vis-à-vis des institutions...)</p>	<p>Enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à travers notamment l'étude des thèmes de la démocratie et des frontières</p>
T ^{ale}	<p>Enseignement de l'Europe à travers l'étude des nationalismes lors des conflits successifs et les tentatives de reconstruction d'un monde en paix</p>	<p>Enseignement de l'Europe à travers une approche multiscalaire, études de cas possibles en Europe</p>	<p>Travail sur le thème de la démocratie</p>	<p>Enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à travers les exemples choisis dans les différents thèmes abordés</p>
	<p>Enseignement de l'Union européenne à travers la construction européenne sur la période contemporaine. Étude du territoire européen et de l'Union européenne.</p>			

Ainsi, comme le soulignent Catherine Biaggi et Thierry Chopin « L'Europe est ainsi abordée par l'histoire-géographie, l'enseignement de spécialité HGGSP au travers d'une pluralité d'approches historique, géographique, civique, institutionnelle, culturelle, scientifique, économique, politique à même de construire chez les élèves des repères forts, une réflexion guidée par de grandes problématiques ». Mais ils insistent également sur le fait que si les programmes scolaires fixent un cadre commun, ce sont les enseignants, par la liberté pédagogique qui leur est laissée ainsi que par les choix pédagogiques qu'ils font, qui renforcent la dimension européenne de leur enseignement.

Pistes de réflexion pour l'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne en classe de Terminale générale :

Exemple de programmation possible en Terminale générale :

	HISTOIRE : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures)	GEOGRAPHIE : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)
Septembre	Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)	
		Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)
Janvier	Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial (4-5 heures) Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde (5-6 heures)	
		Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures) Question générale dont « <i>Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale</i> » (UE et inégalités territoriales) (8-10 heures)
	Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde (4-5 heures) <i>On peut mettre en avant :</i> - <i>La IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne</i> - <i>Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</i>	
	Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures) Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux (6-7 heures) <i>On peut mettre en avant :</i> - <i>la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ;</i>	
		Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation Question spécifique sur la France (5 heures)
	Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988 (4-5 heures)	
Avril	Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux (3 heures) <i>Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question (3-4 heures)</i>	
	Points de repères : 8 Mai : Armistice 39-45, 9 Mai : « Journée de l'Europe »	
Mai		Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)
	Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits Chapitre 3. La République française (3 heures)	
		Thème conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Comme nous l'avons vu avec l'analyse des différents programmes d'enseignement, la classe de Terminale, en étudiant la période contemporaine, accorde une grande place à l'Europe et à l'Union européenne. C'est également à ce niveau que les complémentarités entre enseignements d'histoire, géographie et EMC sont les plus fortes.

Il est donc possible de réfléchir à une programmation commune entre ces trois enseignements. Le tableau proposé précédemment propose une articulation entre enseignements de l'histoire et de la géographie dans le cadre d'une programmation annuelle pensée autour de la question européenne. La journée de l'Europe, le 9 mai, se trouve donc au cœur de ce choix, elle peut être l'occasion de la mise en place d'actions spécifiques (intervenants extérieurs, restitutions de travaux...). L'enseignement de l'EMC peut, lui, faire l'objet d'une programmation spécifique en fonction des contraintes d'établissements ou des choix réalisés. La réalisation d'un projet de classe peut néanmoins trouver son aboutissement à l'occasion de cette journée.

Enfin, cet enseignement de l'Europe et de l'Union européenne favorise des approches pluridisciplinaires fécondes, notamment avec les professeurs de langues ou de sciences. La « Journée européenne des langues » ou la « semaine des langues vivantes » se prêtent à ce type de collaboration, tout comme la « semaine européenne du développement durable ». La préparation de ces temps forts de l'année est d'ailleurs abondamment documentée sur le site Eduscol. Les voyages scolaires à l'étranger tout comme les dispositifs de type « Erasmus + » favorisent également cette collaboration.

Enfin, concernant les ressources propres à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, elles sont extrêmement nombreuses, tout comme les approches pédagogiques proposées. Elles ont d'ailleurs été considérablement enrichies dans le cadre des actions menées en lien avec la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Ressources scientifiques et pédagogiques :

Ressources nouvelles (2022) :

Page spéciale dédiée à l'enseignement de l'Europe sur Eduscol : [lien](#)

Page spéciale dédiée à la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur Eduscol : [lien](#)

Page spéciale sur l'événement « le lycée d'Europe » créé spécialement dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne : [lien](#)

Dossier « *Territoires européens : régions, États, Unions* » sur Géoconfluences, introduction « [Comment parler de l'Europe à la jeunesse ?](#) » de Catherine Biaggi et Thierry Chopin (publication 11/03/2022).

Sites internet pour comprendre l'Europe et l'Union européenne :

- Site officiel de l'Union européenne : european-union.europa.eu

- Site « Toute l'Europe » : touteleurope.eu

- Site de la Commission européenne : ec.europa

- Site institutionnel français : vie-publique.fr avec des fiches sur l'Union européenne ([lien](#))

- Site officiel de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne : ue.delegfrance.org

- Les décodeurs de l'Europe (site de la représentation en France de la commission européenne) pour s'assurer de la fiabilité de ses sources : france.representation.ec.europa.eu/les-decodeurs-de-leurope_fr

- La maison de l'Europe en Limousin : europe-limousin.eu

- Site « L'Europe c'est pas sorcier » : leuropecestpassorcier.eu

- Page « [Découvrir le monde](#) » du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec son « [guide des possibles](#) » élaboré pour l'année scolaire 2021- 2022.

Site Géoconfluences pour une approche scientifique :

- Dossier « *Territoires européens : régions, États, Unions* » : [lien](#)

A l'intérieur de ce dossier de nombreux articles dont ceux récents de Pascal Orcier ou Sébastien Bourdin. Le premier dresse par exemple un état des lieux de la géographie du continent européen mis à jour tous les six mois. Le second nous propose une synthèse sur la politique de cohésion menée par l'Union européenne.

- Pascal Orcier, 2013-2021, « [L'Europe entre associations, alliances et partenariats. L'état de l'Union européenne, de la zone euro, de l'espace Schengen et de l'Otan au 1er juillet 2021](#) », Géoconfluences, dernière mise à jour le 10 juin 2022.

- Sébastien Bourdin, « [La Politique de cohésion pour 2021-2027 : vers une plus grande territorialisation ?](#) », Géoconfluences, octobre 2020.

Programmes scolaires :

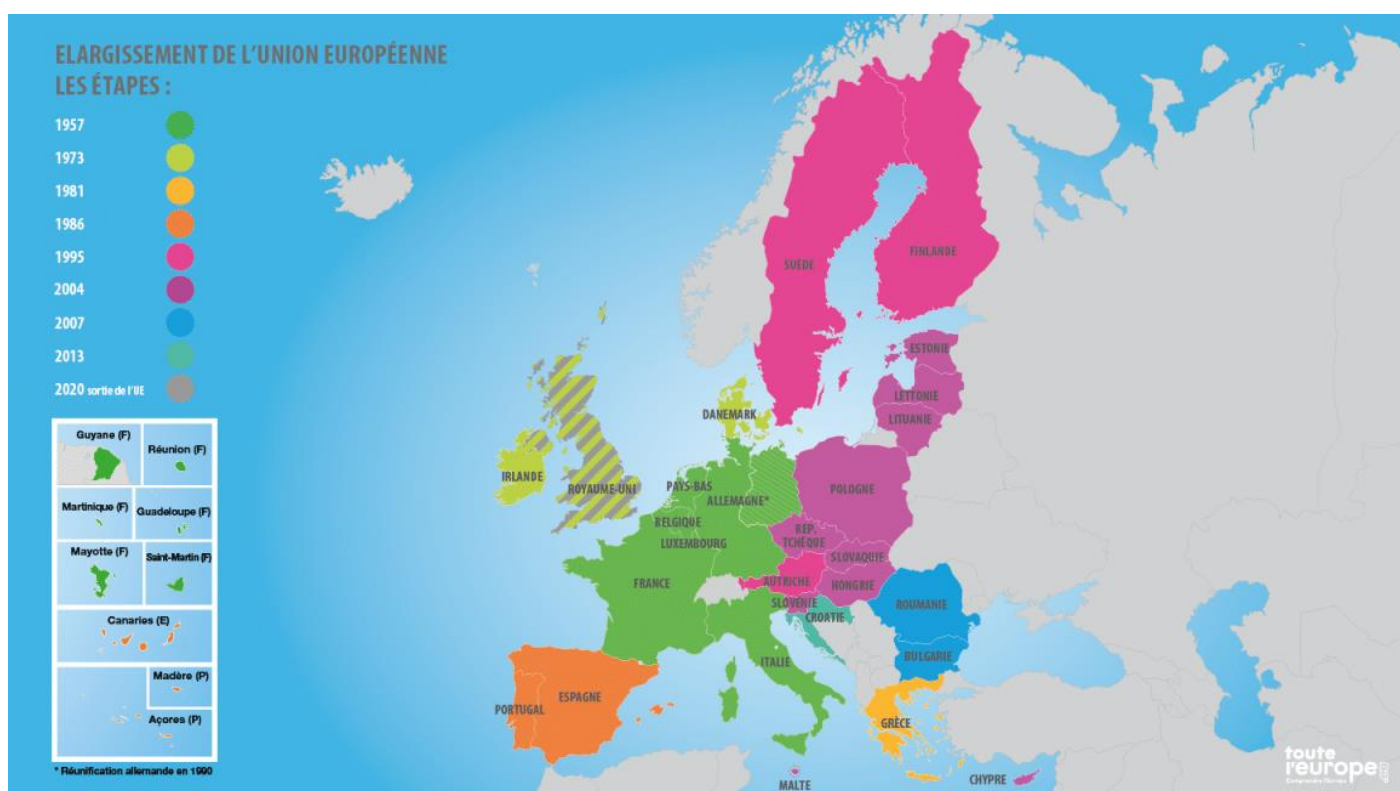
- Programmes d'histoire-géographie de cycle 3 ([lien](#)) et 4 ([lien](#))
- Programmes d'histoire-géographie au lycée général et technologique : [lien](#)
- Programmes d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques au lycée général et technologique :

[lien](#)

- Programmes d'EMC des cycles 3 et 4 ([lien](#)) et du lycée général et technologique ([lien](#))

Ressources complémentaires :

- Journée européenne des langues, le 26 septembre : ressources sur la page Eduscol ([lien](#))
- Semaine européenne du développement durable : ressources sur la page Eduscol ([lien](#))
- Semaine des langues vivantes, en avril : ressources sur la page Eduscol ([lien](#))
- Le 9 Mai, la journée de l'Europe : ressources sur la page Eduscol ([lien](#))
- Le dispositif Erasmus + sur le site du Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse : [lien](#)



Source : [site internet touteleurope.eu](http://site.internet.toutteleurope.eu)